



Explication du logo :

Groupe de personnes de la société uni ensemble. Ce groupe représente à gauche les aînés, au centre : homme-femme-parents-amis et à droite; les enfants jeunes et adolescents.

La main : La main qui aide, qui soutient moralement, matériellement, physiquement au fil des années et du temps. Elle aide au développement, à construire une relation, etc...

L'arc-en-ciel : L'arc-en-ciel représente la souche de la société; pauvre, moyen nantie et riche. C'est la municipalité, la société.

Ce qui est noir se colore en bleu qui représente la paix, le rassemblement et le bleu de l'eau pour signifier le Lac William

Le comité famille-aînés de Saint-Ferdinand présente son logo

Suite au concours à la recherche d'un logo MADA lancé en juillet dernier, le comité famille-aînés est fier de présenter son logo.

La politique familiale et la démarche Municipalité Amie Des Aînés deviendra le reflet de notre volonté collective d'agir concrètement pour mettre sur pied un plan d'action qui aura des répercussions positives sur le quotidien des familles et des aînés de Saint-Ferdinand.

La participation au concours a été très appréciée du comité et le choix du logo final a été très difficile. M. Yves Deslongchamps se mérite un premier prix de \$100. et Mme Suzanne Chouinard se mérite un prix de participation de \$50. Félicitations à tous les participants.



Renée
Vigneault,
RQF
(responsable
des questions
familiales),
Yves
Deslongchamps,
créateur
du logo
et Donald
Langlois,
maire



Le centre informatique CACI de Saint-Ferdinand situé près de la bibliothèque de l'école primaire, vous attend pour vous aider et aussi pour vous apprendre comment utiliser un ordinateur efficacement ou tout simplement naviguer sur le web.

Les lundi, mercredi et jeudi de chaque semaine sur les heures de la bibliothèque, nous vous offrons ce que vous avez besoin, y compris la navigation pour seulement 1. \$/h ainsi qu'une personne ressource.



Nous profitons de cette période de réjouissances pour vous dire MERCI et vous offrir nos meilleurs vœux de Bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année.

Les bénévoles des services et les responsables Lucie et Maxime vous souhaitent:

Un joyeux temps des fêtes!

Profitez de ce temps précieux pour vous gâter.

Fermé : 23 décembre 2011 au 3 janvier 2012

**Bibliothèque
Onil Garneau**



Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2011

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2011

COSOLEDO

Assemblée générale annuelle

Mercredi, 7 décembre à 19h30

à l'église de Saint-Ferdinand

Bienvenue à tous

Soirée d'ouverture Club des Motoneigistes du Lac William

à la Salle Municipale de St-Pierre Baptiste

Vendredi, le 7 janvier 2012 à 20h00

Orchestre et prix de présence

Tirage d'une motoneige

Info : Martin Lessard au 418-428-9416

Cercle de Fermières de St-Ferdinand organise un voyage

« Le retour de nos idoles »

au Colisée Pepsi de Québec (durée 3½hres)

Dimanche, le 6 mai 2012 à 13h30

Départ de Plessisville à 10h30

Places limitées

Un beau cadeau (Noël, St-Valentin, des Mères...)

à offrir à vos parents, amis, enfants...

Pour info : Carmen Vachon sec. trés. 428-9646

Louise Lemay prés. 428-3321



Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand

**lundi, le 5 décembre 2011
à 19h00 à la salle du conseil**

**Message
du
maire**

Donald Langlois



Bonjour cher citoyens et citoyennes

Dans quelques semaines l'année 2011 sera dernière nous avec tous ses rebondissements. Les employés de la voirie auront terminé tous les travaux que les membres du conseil municipal leur avaient demandés d'effectuer. Un des travaux majeurs était de refaire l'accotement en asphalte sur la rue Principale et l'an prochain, il y aura des lignes jaunes ou blanches qui seront refait pour que les cyclistes et piétons puissent circuler en toute sécurité.

Le mois de novembre est le mois de l'étude des budgets,

**Modification au règlement relatif
à la circulation et au stationnement**

NOUVELLES INTERDICTIONS DE STATIONNER

Dorénavant, il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public aux endroits où une signalisation indique une telle interdiction pour les 2 endroits suivants :

Rue Principale : à partir de l'intersection de la Côte de l'Église jusqu'au numéro 1154 (inclusivement).

Rue Notre-Dame : à partir de l'intersection de la 3^e Avenue jusqu'au numéro civique 600 (inclusivement).

et je félicite la directrice municipale pour son implication et son bon travail. Cette année, des réparations ont été effectuées au centre Gaston Roy pour améliorer la qualité de la glace, ainsi que de rendre les bandes plus sécuritaires à certains endroits, la zamboni a été retravaillée, merci à vous pour votre implication. Je profite de ce moment pour souligner l'implication de tous les bénévoles des organismes de St-Ferdinand. C'est souvent des personnes qui travaillent dans l'ombre mais qui rendent notre village attrayant.

La construction du parc éolien va assez bien. Présentement la MRC de l'érable, les maires des trois municipalités qui recevront ces éoliennes dans quelques temps ainsi que 3 membres du RDDA sont en période de pré-médiation. Ce projet est réalisé suite à une subvention que la MRC avait reçue du ministère des affaires municipales. Il est certain que plusieurs camions circulent sur les routes ou il y a des travaux concernant le parc éolien, mais comme il y a eu plusieurs voyages de gravier et de pierres d'épandus ce qui a eu pour effet de solidifier ces dernières. Il ne faut pas oublier aussi qu'il y a deux inspecteurs qui ont été engagés, un par la MRC et l'autre par la municipalité, pour surveiller ces travaux. Le conseil municipal fait tout son possible pour que tous les citoyens soient respectés. La période de gel la nuit et du dégel au courant de la journée peut causer occasionnellement de la poussière et qu'en cette période de l'année l'épandage de l'abas poussière est inefficace. Ce problème sera réglé sous peu.

En cette période des fêtes qui approche, profitez de ce moment pour festoyer avec les amis et la famille tout en restant responsable, et si vous avez trop fêté, n'oubliez pas de téléphoner à tolérance zéro ou à un ami.

Je vous souhaite une année 2012 encore meilleure pour vous tous.

Souper et soirée des Jubilaires FADOQ Club de St-Ferdinand

Vendredi, le 16 décembre 2011

à 17h30 à la Salle Communautaire

Souper et soirée : 18 \$/pers.

Soirée seulement : 5 \$/pers.

**Cartes en vente par les membres
du conseil d'administration**

Bienvenue à tous

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2010 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états et le dernier programme triennal d'immobilisations, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice de 2011 ainsi que les orientations générales du budget 2012 et le prochain programme triennal d'immobilisations. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Enfin, je mentionne la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2010 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Recettes	3 048 418 \$
Dépenses	(3 115 467 \$)
Immobilisations et affectations	308 934 \$
Surplus de l'exercice	241 885 \$

De l'avis du vérificateur, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010.

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 comportait des travaux d'amélioration des routes qui ont été réalisés en 2010. Le réaménagement de l'hôtel de ville et d'agrandissement du garage municipal ont été reportés.

2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE 2011

Nous sommes à compléter l'analyse budgétaire pour l'année 2011. À ce moment-ci, il est difficile de prévoir les résultats (surplus ou déficit).

Les projets suivants ont été réalisés en 2011 :

- 1- traitement de surface sur le rang 6 Sud et le rang 10 Sud
- 2- suivi de la caractérisation de l'eau potable du réseau de Vianney
- 3- achat d'une cage de sécurité pour les travaux d'excavation

3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2012

Les orientations du conseil pour le prochain budget sont :

- Bureau municipal
- route Dussault
- Domaine Douville
- Stade de baseball
- Agrandissement du gazébo
- Pont au-dessus de la rivière Bécancour (pacte rural)

4. LISTE DES CONTRATS

Je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

La rémunération annuelle du maire est de 10 132 \$ et celle de chaque conseiller est de 3 377.32 \$. En plus de cette rémunération, une allocation de dépenses est versée aux membres du conseil. Celle du maire est de 5 066 \$ et celle des conseillers est de 1 688.68 \$.

Les sessions du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand se tiennent le premier lundi de chaque mois. Bienvenue à toutes et à tous.

***Le maire de Saint-Ferdinand
Donald Langlois
Le 7 novembre 2011***

RECOMMANDATIONS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Avec l'arrivée de l'hiver, le Service des travaux publics doit s'assurer de répondre à vos attentes en regard des opérations de déneigement.

Afin de faciliter ces opérations et de minimiser les bris, il est important de bien baliser votre propriété et de procéder aux protections hivernales adéquates de vos biens et aménagements.

Balisage

- toute propriété doit être balisée sur toutes ses faces adjacentes à une rue, une route, un rang ou autre chemin public dont l'entretien est à la charge de la municipalité;
- les balises en bois, métal, fibre ou toute autre matière dont la hauteur doit excéder de deux mètres le niveau de la chaîne de rue, du trottoir ou du terrain privé, doivent être en nombre suffisant et maintenues en place du 15 novembre au 15 avril;
- tous les aménagements, de quelque nature que ce soit (ex. : murs de soutènement, escaliers, etc.), situés près des espaces de déneigement doivent également être balisés clairement afin d'éviter le bris de ceux-ci.

Les matériaux utilisés pour le balisage doivent avoir la robustesse nécessaire pour résister au poids de la neige poussée par les équipements

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre 2011 au 1^{er} avril 2012 inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

de déneigement.

S'il survient un bris à la propriété privée et que les recommandations n'ont pas été suivies, les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

En cas d'un bris à la propriété dû au déneigement, il est préférable d'aviser immédiatement le Service des travaux publics afin que celui-ci puisse évaluer les dommages.

Protection hivernale

Nous tenons à vous rappeler l'importance de protéger vos biens, arbres et aménagements en utilisant des protections adéquates, capables de résister aux contraintes de l'hiver et à la disposition de la neige par les équipements de déneigement.

Votre collaboration est importante pour que le Service des travaux publics puisse fournir un travail efficace et sécuritaire. Pour toute information, veuillez communiquer avec le Service des travaux publics au 418-428-3380.

Accroche ton étoile

La société d'Horticulture et d'Écologie des Lacs et des Montagnes de St-Ferdinand suggère de poursuivre la tradition instaurée l'année dernière pour le temps des fêtes.

Au gré de votre fantaisie et de votre créativité, installez une étoile sur ou près de votre maison pour créer l'ambiance magique de Noël.

Un gros merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu participer à notre projet l'an dernier.

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Adoption du règlement modifiant le règlement de lotissement no 890405-B de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.

Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.

Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-municipalité de Bernierville.

Adoption du règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Nomination de Gérard Garneau comme maire suppléant de novembre 2011 à juin 2012 inclusivement.

Approbation de l'état des arrérages de taxes pour un montant de 166 825.65 \$.

Transmission d'un dernier avis aux 9 contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2009 à 2011 et autorisation de mettre en collection ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté.

Fermeture et abolition du statut de voie pu-

blique pour une partie du chemin du rang 3 Nord.

Demande à la MRC de l'Érable d'intégrer les zones de restrictions suivantes dans son règlement pour interdire la circulation en VHR entre minuit et 6 heures le matin : soit : le sentier d'hiver seulement sur la rue Principale et le sentier d'été seulement sur la rue Principale.

Remise d'un prix de 100 \$ à Yves Deslongchamps pour son logo de MADA et d'un prix de participation de 50 \$ à Suzane Chouinard.

Nomination d'Anne Gosselin au sein du comité Politique familiale municipale / Municipalité amie des aînés en remplacement de Jessie Breton.

Appui à Éoliennes de l'Érable pour une modification à l'autorisation accordée par la CPTAQ.

Acceptation de la soumission de Services Sanitaires Denis Fortier inc. pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des matières résiduelles et la cueillette, le transport et le tri des matières recyclables pour les 5 prochaines années et autorisation au maire et à la secrétaire-trésorière à signer le contrat.

Acceptation de l'offre de services d'ORAPÉ pour la cueillette, le transport et le traitement des encombrants et des gros déchets pour l'année 2012.

Versement d'une aide financière de 15 000 \$ à la Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand pour maintenir leurs activités.

Renouvellement des assurances municipales avec la MMQ pour l'année 2012 au montant de 38 314 \$

(suite à la 7)

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

Résumé de... (suite de la 6)

Adhésion à la Corporation des chemins Craig et Gosford pour l'année 2011 et versement de la contribution de 500 \$.

Nomination de Gérard Garneau comme représentant de la municipalité auprès de la Corporation des chemins Craig et Gosford.

Nomination de Renée Vigneault comme représentante du conseil et de Roger Paquet comme représentant au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand.

Mandat à Laforest Nova Aqua pour un test de pompage et un prélèvement d'échantillon d'eau au nouveau puits (aqueduc réseau Vianney) au montant approximatif de 4 101.30 \$.

Réparation de la clôture d'Albin Douville endommagée lors des travaux municipaux.

Émission de 3 permis de rénovation, 2 résidences neuves, 3 bâtiments accessoires, 1 bâtiment agricole, 1 permis d'agrandissement, 1 permis de démolition, 1 certificat d'autorisation, 9 permis d'installation septique et 1 ponceau et 1 renouvellement de permis.

Approbation des comptes du mois d'octobre pour un montant de 179 455.11 \$.

Acceptation de l'offre fait par la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs pour son emprunt de 249 800 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt no 2004-41 au taux de 3,12 % par année à compter du 21 novembre 2011 pour 5 ans.

Retrait de la partie du lot originaire 118 du rang 3 du Canton d'Halifax de la procédure entreprise en vertu de l'article 73 de la Loi sur les compétences municipales.

Adoption du règlement relatif à la circulation et au stationnement.

Souper/Soirée

Cercle des Fermières de St-Ferdinand

Jeudi, le 8 décembre 2011
à 18h00 à la Salle Communautaire

Souper et soirée : 18 \$/pers.

Cartes en vente par :

Louise Lemay au 418-428-3321
Lise Carrier au 418-4289-3312
et Carmen Vachon au 418-428-9646

Bienvenue à tous

Popote roulante

Des repas préparés sont servis à domicile pour personnes âgées, en convalescence ou handicapées de St-Ferdinand. Il en coûte 6,25 \$ par repas préparé par le restaurant du Lake Side. Deux repas par livraison soit le mercredi et le vendredi de chaque semaine.

Pour inscriptions et informations :

Lise Fréchette 428-3318

Chevaliers de Colomb

Conseil 9149 de St-Ferdinand

Noël des Enfants

pour les enfants de 8 ans et moins

dimanche, le 18 décembre 2011

à 13h30 à Salle Communautaire

Inscription obligatoire pour les cadeaux
au 418-428-3769 (Roger) ou 418-428-3536 (Yves)

VIACTIVE

Programme d'activités physiques conçu par
Kino-Québec pour les personnes
de 50 ans et plus

Tous les lundis de 13h30 à 15h00
à la salle communautaire

Inscriptions : Madeleine Filteau au 418-428-9352

Bougez plus, mangez mieux

Loisirs...

Hockey bottine

La ligue de hockey bottine du vendredi soir a débuté ses joutes (de 20h15 à 21h45)

Il manque quelques joueurs pour finaliser les équipes. Pour plus d'informations téléphonez à André Boucher au 418-428-3604

Horaire des activités au centre Gaston Roy

Hockey libre pour les jeunes de 13 ans et moins

le lundi de 18h00 à 19h30 - Coût \$ 2.00

Disco patin le jeudi de 18h15 à 19h30 - Coût \$ 1.00

Initiation au patinage

Les cours de patinage débuteront le mardi le 10 janvier de 18h00 à 19h00.

Ces cours s'adressent aux jeunes de 4 à 6 ans.

Coût : \$30.00 pour une session de 10 cours

Des frais de non résidents s'appliquent pour les gens de l'extérieur.

Pour plus d'information ou inscription téléphonez au 418-428-3413

Laisser votre message et un membre du comité de loisirs vous rappellera.

Cours de Zumba

Début des cours : le lundi 16 janvier à 18h30

et mercredi le 18 janvier à 18h30

Inscription : le lundi ou le mercredi de 18h00 à 18h25

Coût : \$ 80.00 pour une session de 10 cours de 1 heure soit pour le lundi ou le mercredi ou \$ 150.00 pour une session de 20 cours de 1 heure pour le lundi et le mercredi. Il y aura plus de similitudes entre les deux cours

Informations : Émilie Boutin au 418-428-9981 pour le cours du lundi et Josiane Houde au 418-428-4596 pour le cours du mercredi.

Location du centre Gaston Roy

Il reste des disponibilités de locations de glaces pour le temps des fêtes (joute de hockey entre amis, party des fêtes ...)

Coût de location :

\$ 40.00 de l'heure pour résidents de St-Ferdinand

\$ 60.00 de l'heure pour les non résidents

Pour réservation ou information supplémentaire :

418-428-3413 et laissez un message et un membre du comité de loisirs vous rappellera.

Tableau indicateur

Un merci spécial à Michel Vigneault de Tôles Vigneault ainsi qu'à Steeve Moore de l'Ami de la Carrosserie pour l'achat d'un tableau indicateur au centre Gaston Roy.

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Décembre 2011			
	mercredi le 7	COSOLEDO Assemblée générale annuelle à 19h30	Église St-Ferdinand
	jeudi le 8	Réunion et Souper des Fêtes - Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	samedi le 10	Souper des Fêtes et Soirée - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire à 17h30
	mardi le 14	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30
	vendredi le 16	Souper et Soirée des Jubilaires - FADOQ Club St-Ferdinand	Salle Communautaire à 18h00
	dimanche le 18	Noël des Enfants - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire
Janvier 2012			
	jeudi le 12	Réunion mensuelle - Cercle des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	dimanche le 15	Partie de cartes et jeux de société - Cercle des Fermières	Salle Communautaire 13h30
	samedi le 28	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h00
	mardi le 31	Assemblée régulière des Chevaliers de Colomb	Salle du Lakeside à 19h30

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413